Chanteloup les Bois

Janvier – Février 2023

Flash Infos n°232

Le mot de l'équipe municipale

Chères Cantelupiennes, chers Cantelupiens

Nous nous acheminons vers la fin d'un hiver qui se sera montré moins rigoureux que redouté avec, comme heureuse conséquence, une moindre sollicitation des usines de production d'électricité qui nous aura épargné des coupures de courant tournantes.

L'année 2023 est déjà bien entamée mais nous souhaitons revenir sur la cérémonie des vœux de la municipalité qui s'est tenue le samedi 14 janvier. Nous remercions tous ceux qui y ont assisté.

Outre un retour sur les réalisations du conseil municipal au cours de ces deux premières années de mandat, et qui vous ont été relatées dans les précédents numéros du Flash, la soirée des vœux a été l'occasion de présenter le projet d'aménagement du site de la Grande Fontaine.

Rappelons que la commune a fait l'acquisition de la parcelle dénommée « le champ des vignes » localisée juste au nord du terrain de basket. L'objectif de cette acquisition est de permettre de relier le pré de la Grande Fontaine, espace vert situé au bas de la rue éponyme, au stade de la Grande Fontaine, afin d'y aménager un espace multigénérationnel de loisirs, culturel et sportif.

A l'issue de la consultation participative de 2020, et des travaux de réflexion menés avec le cabinet DMG Conseil, les équipements retenus pour cet aménagement sont les suivants : un City Stade, un parcours de santé, un théâtre de verdure et la scission du terrain de football actuel en un terrain de foot à 7 et un parking. Une réflexion sera également conduite sur la rénovation de la salle de la Grande Fontaine, pour éventuellement la réhabiliter en salle des fêtes de la commune.

Un tel projet, dans son ensemble, se chiffrera en centaines de milliers d'euros et ne pourra pas être réalisé d'un seul tenant. C'est pourquoi les élus travaillent de concert avec le service ingénierie territoriale du département de Maine-et-Loire pour approfondir les questions de faisabilité du projet en termes de réglementation de l'urbanisme, de pertinence des équipements pressentis, de recherche de financements, d'animation du site, etc...

Nous allons avancer dans un premier temps sur la réalisation du City Stade. En effet, nos équipements sportifs actuels sont vieillissants, notamment les panneaux du terrain de basket, mais restent fréquemment utilisés par nos concitoyens. Gageons que la transformation du terrain de basket en City Stade se traduira par une fréquentation accrue. Outre l'aspect fréquentation du site, il apparaît que l'emplacement du futur City Stade est situé en zone urbanisée de la commune et n'est donc pas contraint par l'élaboration et l'adoption du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui régira les règles d'urbanisme de notre commune à l'horizon 2025-2026.

Pour vous aider à visualiser le projet, vous trouverez au sein de ce numéro une vue 3D en image de synthèse de ce que pourrait être le site définitif.

Nous souhaiterions par ailleurs vous faire part de deux informations importantes concernant le personnel communal.

Tout d'abord, nous vous informons que Madame Mauricette CHEDEMAIL fera valoir ses droits à la retraite à l'issue du mois de février. Nous la remercions chaleureusement pour toutes ces années au service de la commune et lui souhaitons une bonne retraite. Le conseil municipal n'a pas souhaité recruter un nouvel agent pour assurer l'entretien des bâtiments municipaux et va confier cette tâche à une société de nettoyage. Cette dernière assurera deux passages par semaine, soit une présence moindre que celle d'un agent dédié. Nous invitons donc les usagers de salles communales, qu'ils soient locataires ponctuels pour un événement ou utilisateur périodique dans le cadre d'activités associatives, à porter une attention particulière aux opérations de nettoyage des locaux et à les restituer, à l'issue de leur utilisation, dans un état de propreté satisfaisant.

L'autre information concernant le personnel communal est le départ au 1er avril de Madame Isabelle BEYLIER, actuellement en charge de l'accueil à la mairie et à l'agence postale. Elle va poursuivre sa carrière dans une autre collectivité et nous la remercions également pour les deux années de service au sein de la commune de Chanteloup-les-Bois. Bonne continuation.

Bonne lecture à tous,
L'équipe municipale

Compte Rendu Conseil Municipal du 12 janvier 2023

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du 8 décembre 2022.

M. le Maire propose au conseil :
- d'ajouter à l'ordre du jour une délibération concernant une décision modificative avant le vote du budget Commune 2023 pour l'achat d'un lave-vaisselle.

Le Conseil Municipal approuve cet ajout d'une délibération à l'unanimité des votants.

ADHESION AU CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE « RISQUES STATUTAIRES » 2023-2025

Le Maire rappelle au conseil municipal que par délibération en date du 8 septembre 2022, la commune a chargé le Centre de Gestion de souscrire pour son compte un contrat d'assurance groupe garantissant les risques financiers incombant à la collectivité en matière statutaire.
Vu le contrat groupe conclu par le Centre de Gestion auprès de SA ACTE-VIE (porteur du risque vie) et EUCARE Insurance (Porteur du risque non-vie), via la société YVELIN S.A.S (Gestionnaire des Sinistres). Considérant les taux proposés :

Statut des agents	**Collectivités** - 121 agents	**Collectivités** + 120 agents
agents CNRACL agents IRCANTEC	**4,95 %** **1,18 %**	**7,92 %** **1,18 %**
Base de prime : L'assiette de la prime est égale au traitement brut annuel soumis à retenue pour pension, majoré éventuellement du supplément familial de traitement et de la NBI. *(Si l'adhérent opte pour la couverture des charges patronales, l'assiette de cotisation ci-dessus définie sera majorée des charges patronales inhérentes au traitement des agents, la base de l'assurance s'en trouvant augmentée dans les mêmes proportions. La base de cotisation* ***sera forfaitairement majorée la première année de 50 % pour ce qui concerne les agents CNRACL et de 40 % pour ce qui concerne les agents IRCANTEC La régularisation se fera en fonction des renseignements obtenus par l'assureur après la clôture de l'année 2023. Les calculs des appels prévisionnels de prime des années 2024 et 2025 se feront respectivement au vu des renseignements comptables des exercices 2023 et 2024, fournis par chaque adhérent à l'assureur.****)*		

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le Maire ou en cas d'empêchement un Adjoint à signer la convention avec le Centre de Gestion afin de faire adhérer la collectivité au contrat d'assurance groupe « Risques statutaires » 2023-2025 avec couverture des charges patronales.

POSITIONNEMENT DE LA COMMUNE SUR UN PROGRAMME CULTUREL DANS LE CADRE DE LA SAISON 3 D'ITINERANCES

De septembre 2023 à Juin 2024, aura lieu la saison 3 d'Itinérances. C'est pourquoi les communes de l'Agglomération du Choletais doivent se positionner sur le programme culturel correspondant.

Le conseil municipal de CHANTELOUP-LES-BOIS a choisi quatre propositions pour la commune mais une seule sera retenue :

- A la découverte du cadastre (Archives)
- Baludik (Ludothèque)
- Spectacle professionnel (Jardin de Verre)
- Concert (Conservatoire)

DÉCISION MODIFICATIVE AVANT LE VOTE DU BUDGET COMMUNE 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN LAVE-VAISSELLE

Afin de faire l'acquisition d'un lave-vaisselle, il est proposé au conseil municipal d'ouvrir les crédits au compte 2188 « Autres immobilisations corporelles » pour un montant de 3 000 €, avant l'adoption du budget primitif 2023 de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité d'ouvrir les crédits au compte 2188 « Autres immobilisations corporelles » pour un montant de 3 000 €, avant l'adoption du budget primitif 2023 de la commune.

Cette somme est prévue pour faire l'acquisition d'un lave-vaisselle de marque Ecomax by Hobart Modèle F504-10B.

DECISIONS MODIFICATIVES 2022

Afin d'ajuster les comptes et financer des dépenses de fonctionnement non prévues au budget primitif 2022 de la commune, il convient de modifier les comptes de la façon suivante :

Fonctionnement :

Dépenses

- chapitre 014 – Atténuation de produits	+ 1 000 €
TOTAL	**+ 1 000 €**

Recettes

- chapitre 73 – Impôts et taxes	+ 1 000 €
TOTAL	+ 1 000 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve à l'unanimité la modification des comptes ci-dessus au budget primitif 2022 de la commune.

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE AVEC MME SALAUN (Anjou Ingénierie Territoriale) ET M. SABARDIN (Anjou Tourisme) DANS LE CADRE DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA GRANDE FONTAINE

Monsieur le Maire donne le compte-rendu au conseil des échanges lors de la réunion du 5 janvier 2023 avec Mme SALAUN et M. SABARDIN. Cette rencontre a permis de faire le point sur les attentes et les besoins de la municipalité. Des précisions ont été apportées au département sur l'équipement projeté sur le site de la grande Fontaine. Il a été évoqué le dynamisme associatif de la commune et l'éventualité de construire un nouvel équipement ou réhabiliter l'actuel préfabriqué destiné à remplacer la MCL devenue « passoire thermique », dont la rénovation énergétique est estimée à 100 000 €.

La thématique des sentiers pédestres a été évoquée avec le projet de modifier le point de départ des randonnées (site de la Grande Fontaine au lieu de l'actuel parking de l'église) et un plan PDIPR a été fourni par M. SABARDIN aux fins de corrections ou modifications.

Par ailleurs, un point a également été fait sur la partie Urbanisme en rappelant que la commune est actuellement sous le RNU en attendant l'élaboration du PLUiH de l'agglomération, qui prend du retard (discussions liées à l'artificialisation des sols ZAN) et ne serait sans doute pas effectif avant fin 2025.
L'accompagnement du département se fera également sur le volet Culture en lien avec l'ADC pour la création d'un théâtre de verdure, et sur la recherche de financements.
Ce travail de pré-diagnostic établi par Mme SALAUN est prévu d'être fourni à la commune pour mars 2023.

QUESTIONS DIVERSES

1**– Course cycliste Cholet Pays de la Loire**
Elle passera sur la commune le dimanche 19 mars 2023. La randonnée « cyclo amateurs » du samedi 18 mars passera également sur Chanteloup avec un ravitaillement prévu au niveau de la commune sur le passage des trois circuits. Cholet Evénements demande la mise à disposition d'une salle communale pour ce ravitaillement. La commune mettra gracieusement à leur disposition la MCL, salle Prosper Gaschet.

2– **L'Epicerie de Justine**
M. le Maire informe le conseil qu'une épicerie ambulante va sillonner les routes à partir du 30 janvier prochain et s'arrêtera tous les vendredis au bourg de Chanteloup, aux Guérineaux et aux Poteries de 12 h 15 à 13 h 40. Une autorisation de stationnement va lui être délivrée et les droits de place seront gratuits la première année.

3– **Formations AMF sur aléas climatiques et Plan Communal de Sauvegarde PCS**
Monsieur le Maire fait part au conseil que l'AMF propose aux élus une série de 5 ateliers de formation et de réflexion sur les aléas climatiques. Dans un premier temps, 3 ateliers sont fixés entre avril et juin 2023. Une participation financière de 60 € par personne et par demi-journée est demandée. M. Rio et Mme Duwattez vont s'inscrire, le montant sera inscrit au compte formations du budget 2023.

4 **– Résidence à Chanteloup-les-Bois : dossier artistique**
Madame Duwattez informe le conseil qu'une compagnie artistique va avoir sa résidence à Chanteloup du 14 au 18 août 2023 pour un dossier artistique dénommé « Il était une fois dans les bois…». C'est un spectacle vivant onirique et poétique qui va se jouer au cœur de la forêt. Une salle va être mise à leur disposition gratuitement pendant ce séjour sur la commune, sans doute la salle du Cercle.

5 **– Commission Aménagements – Patrice MERLET**
Travaux d'aménagement de l'Agence Postale et de la Mairie : Leray Sécurité va intervenir la semaine prochaine, à partir de lundi matin 16 janvier 2023
Les travaux de peinture du bureau d'accueil et du hall d'entrée sont terminés, proposition de refaire la peinture de la Salle du Conseil

6 – **Commission « Communication-Economie-Vie Associative » – Jean-Claude POIRON**
Bilan du questionnaire de l'agglomération du Choletais, Label « Ami des aînés » : 10 % de retour des questionnaires sur Chanteloup, soit 20 questionnaires retournés ○ Décorations de Noël réalisées par une partie de l'équipe municipale seront démontées la semaine prochaine après la cérémonie des vœux.

7 – **Cimetière : ossuaire**
L'ossuaire installé fin 2021 au cimetière est ressorti de terre d'environ 1,35 m dû à la présence d'eaux en dessous. M. le Maire a rendez-vous avec l'entreprise Jolly Granit et M. Poiron vendredi 13 janvier, pour voir le problème et trouver des solutions.

École St Jean Bosco

SCAN ME

Le voyage autour du monde se poursuit !

Depuis début janvier, les élèves de l'école ont posé leurs valises en Amérique, et plus particulièrement chez les Indiens d'Amérique.

Tous à la bibliothèque

Chaque période, nous avons la chance de pouvoir aller à la bibliothèque. Nous pouvons regarder, lire, chercher et emprunter des livres. Nous les lisons à la maison, ou à l'école pendant le « Chut, je lis ! ». Nous pouvons remmener les livres à la bibliothèque ou les déposer à l'école.

Merci aux bénévoles de la bibliothèque qui nous permettent d'y aller.

Portes ouvertes

Le vendredi 17 mars, de 18h à 19h30, l'école ouvre ses portes ! Nouvelles familles, familles de l'école, curieux : chacun est le bienvenu !
Venez visiter l'école, découvrir le quotidien des enfants, les temps forts de l'année, échanger avec les enseignantes et l'équipe pédagogique, les parents d'élèves…

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour plus de renseignements.

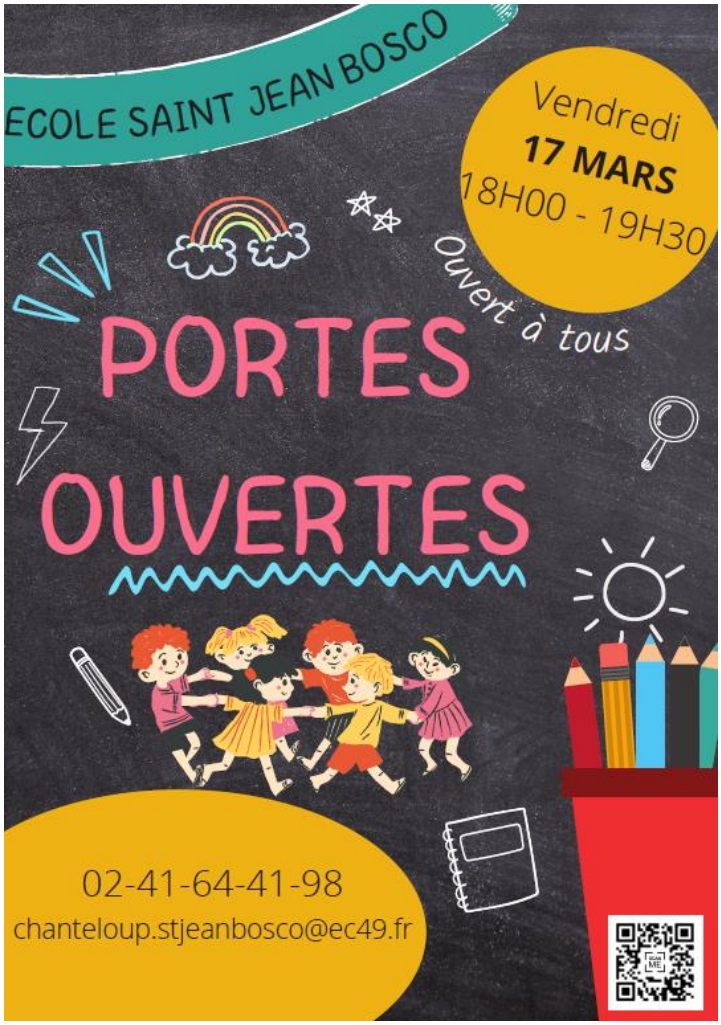

VENTE DE VIENNOISERIES
à venir récupérer à l'école le **samedi 25 mars**.

Commandes à passer auprès des élèves de CE/CM avant le lundi 6 mars

MARCHE DE PRINTEMPS
samedi 13 mai à la MCL
Producteurs et artisans locaux sur place

ART FLORAL

Avec 2023, la section d'art floral poursuit ses cours à raison d'un jeudi par mois.
Voici quelques photos de fin d'année et de janvier,
De plus, notre équipe s'est étoffée.
Actuellement 17 adhérentes participent à cet atelier pour le plaisir des bouquets ;
ou bien du bricolage associé.

N'hésitez pas à nous contacter si besoin

Marie-Annick Chesnaye tel 06.71.30.99.85. Mail : ma.chesnaye@orange.fr
Patricia Samson tel 06.11.20.37.19. Mail : jpsamson@wanadoo.fr

ASSOCIATION LE CERCLE
Activité WALKING FOOT

Le walking foot… pourquoi pas ?

Le walking foot fonctionne timidement depuis l'automne dernier mais nous attendons l'arrivée des beaux jours du printemps pour reprendre cette activité de plein air.
A Chanteloup, le foot en marchant est ouvert à tous, jeunes ou moins jeunes, désireux de pratiquer et partager une activité sportive en équipe.
Pas d'enjeu, pas de championnat, chacun pratique à son niveau et selon sa condition physique.
Le dimanche matin (10h30), nous parait le meilleur moment pour notre petit match (2 x 20 mn) mais nous sommes ouverts à toute autre proposition.
Le foot en marchant peut vous sembler inadapté à votre conception du football mais pour vous en faire une véritable idée, n'hésitez pas à nous rejoindre. Si pour certains « ça ne bouge pas assez », les règles ne sont pas figées ; l'activité peut évoluée en proposant, par exemple, une mi-temps en marchant et l'autre en foot traditionnel à 7.
Le principal, c'est que tous les participants y prennent plaisir !
Cette activité du Cercle est, bien sûr, ouverte à toutes les Cantélupiennes et tous les Cantélupiens de « 7 à 77 ans ».
Nous serons ravis d'accueillir également tous ceux qui cherchent une solution pour s'intégrer dans la vie de la commune, y être acteur et contribuer à la vie des associations.
Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, vous pouvez nous joindre au 06.86.87.20.59
Sportivement,

Joël MERLET et Adrien PAPAIN

DON DU SANG

L'association pour le don de sang communique le planning des collectes de sang 2023.

L'Assemblée Générale a eu lieu le vendredi 24 février 2023 à Nuaillé salle de la vallonnerie à 19h.

Date des collectes de sang 2023 : Mercredi 15 mars 2023 à Trémentines Mercredi 31 mai 2023 à Nuaillé Jeudi 3 aout 2023 à Vezins **Jeudi 23 novembre 2023 à Chanteloup les bois**

Toutes les collectes de sang sont de 16h à 19h30.
Les réserves de sang sont au plus bas - en 1h vous pouvez sauver 3 vies. Le sang c'est la vie.

MERCI à toutes et tous donneurs de sang
Le président Testard René

DON DE SANG / SUR rdv dondesang.efs.sante.fr

CLUB LA FORESTIERE

Nos activités s'enchainent et nous en sommes tous ravis. En effet nous venons de nous réunir pour l'après-midi récréatif et dégustatif des bottereaux.
Nous étions 44 adhérents, quelques-uns n'ont pu se déplacer pour raison de santé ; qu'ils sachent que nous avons une pensée pour eux.
En avant-première le club photo nous a proposé une heure de films sur 6 thèmes différents.
Chacun a pu apprécier la qualité des images et évaluer le temps passé à les réaliser. Que ceux-ci en soient une nouvelle fois remerciés.
Après quelques informations et rappels, chacun a pu déguster ses bottereaux avant de clore l'après-midi par une partie de carte ou tout autre jeu.

Le prochain rendez-vous, pas moins important que les autres, sera

le concours de belote, le mercredi 29 mars à partir de 13h15.
Bien sûr il s'adresse aux adhérents mais aussi aux cantelupiennes et cantelupiens et à leurs familles et amis.

Nous rappelons que d'autres concours sont organisés dans les communes voisines. Voir le calendrier affiché dans le panneau d'affichage du club.

Alors si des personnes souhaitent participer aux autres concours, contactez le 06.42.54.97.52. Nous pouvons, tour à tour, nous regrouper pour se déplacer.

Nous vous rappelons les principaux rendez-vous :

Le repas de printemps le mercredi 17 mai
Après-midi jeux prévu par le CSI Chloro'fil : le 14 juin de 14h30 à 17h30
Le pique-nique le mercredi 5 juillet
Le concours de belote d'automne le mercredi 15 novembre
Le repas de Noël le mercredi 13 décembre

Rappel : les personnes inscrites pour le spectacle holiday on ice, rendez-vous à la MCL de Vezins le dimanche 19 mars à 11h30.

Le bureau

COMITE DES FÊTES

Concours de palets et préparation du feu de la Saint Jean

Concours de palets

À vos agendas, le comité des fêtes organisera le 24 Mars 2023 son traditionnel concours de palets dans la MCL de Chanteloup les bois.

Au programme :
- Inscription à partir de 20h, début du concours 20h45.
- Tournoi en doublette, 14 € par équipe.
- Un lot pour chaque participant.
- Ouvert à tous, buvette et restauration sur place.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le comité via la page facebook @comitechantelouplesbois ou par mail *cdf.chanteloup.les.bois@gmail.com*

Feu de la Saint Jean

À noter également, le feu de la Saint Jean se déroulera le 27 Mai 2023 au stade de la grande fontaine.
Il sera rythmé comme à son habitude par une animation musicale autour de laquelle un repas conviviale sera proposé, le brûlot ainsi que le feu d'artifice seront réalisés avant d'entamer une fin de soirée animée.
Le comité compte sur votre présence et votre bonne humeur habituelle pour faire de cette fête un vrai moment de convivialité.
Les informations concernant le menu, les réservations et les horaires arriveront prochainement.
À bientôt,

Le Comité des Fêtes.

CAFÉ BAR ASSOCIATIF

Après une période sanitaire compliquée, l'équipe des bénévoles a mis en place le nouveau planning des ouvertures pour 2023.
Nous vous rappelons que celui-ci est ouvert les dimanches de 10 h 30 à 13 h 30 en fonction des horaires de la messe.
Il est **OUVERT A TOUS SANS ADHÉSION.**
Alors n'hésitez pas à nous rendre visite.
Pour info, notre prochaine animation sera le 12 MARS
Pour le traditionnel « BAR DE L'ECAILLER »
Les Bénévoles

Itinérances : la saison culturelle de l'Agglomération sur le choletais

Dans le cadre d'Itinérances, le Collectif EDA viendra présenter son spectacle TROIS le dimanche 28 mai à 11h à Chanteloup-les-Bois au Pré de la Grande Fontaine.

APPEL A PARTICIPATION

Avis aux habitants de Chanteloup-les-Bois

Atelier du samedi 6 mai de 13H À 17H / Pré de la Grande Fontaine

Gratuit sur inscriptions

Amateurs de rencontres, de danse, de sensations,
de questionnements, d'absurde et de grand air, le collectif EDA vous propose de participer à une demi-journée d'atelier sous forme de jeux collectifs pour expérimenter et réfléchir autour de la notion de groupe.

Le Collectif EDA/ Spectacle TROIS : une ré-invention pour chaque commune et ses habitants
Les trois danseurs du collectif EDA cultivent l'art du déphasage et aiment voir leur danse bousculer les usages et la réalité. Le spectacle TROIS va donc être adapté et réinventé pour Chanteloup-les-Bois, faisant vibrer la pièce différemment en fonction de cet espace et des habitants « complices » rencontrés lors de la demi-journée d'atelier. De surprises en découvertes, c'est donc à une création unique et originale que les habitants sont conviés à participer.

Itinérances est portée par l'Agglomération du Choletais, en partenariat avec Le Jardin de Verre, espace de spectacle vivant de Cholet.

S'inscrire à l'atelier
- samedi 6 mai de 13h À 17h
- Pré de la Grande Fontaine
- Gratuit
- Jardin de Verre /02 41 65 13 58/ mediation@jardindeverre.fr
- Prévoir une tenue et des chaussures confortables pour l'extérieur

Assister au spectacle
- dimanche 28 mai à 11h
- RDV place de l'Eglise

Acheter vos billets
- tarifs : 8€, 5€, 3€
02 41 65 13 58/ billetterie@jardindeverre.fr
- Achat de billets sur place possible dans la limite des places disponibles.

CLUB PHOTOS

Assemblée générale 2023

Bilan 2022
Rapport moral :
- 17 adhérents dont 9 de Chanteloup
- Sorties 2022 : Parc de Moine, St Laurent (la Sèvre noire), étang de Croix, bords de l'Hyrôme à Chemillé, les lumières de Noël à Cholet, pique-nique et rallye photo chez Jean jacques.
- Formations : la sur/sous-exposition des photos, la vitesse, la netteté…
- Le concours interne tous les deux mois.
- Exposition du club sur « thèmes libres » très appréciée par le public et l'animation studio lors du repas des aînés qui a connu un gros succès.

Rapport financier :
Malgré le déficit de l'expo, l'année 2022 a quand même été bénéficiaire pour le club, grâce à la vente des tirages de l'animation studio des anciens, le rachat de photos de l'expo par des adhérents et la subvention communale.

Pour 2023
La cotisation 2023 reste à 10 €.
Nous avons le plaisir d'accueillir 2 nouvelles adhérentes, une de Chanteloup et une de Trémentines. Bienvenue à elles. Nous serons donc 19 pour démarrer 2023.
Cette année auront lieu les 3èmes Rencontres Photographiques de Chanteloup, les 18 et 19 novembre. Nous invitons Dominique Drouet, photographe de la Loire et de ses habitants qui exposera dans la MCL et à l'extérieur, comme il y a 2 ans. Quatre clubs photo de la région nous accompagneront aussi. Nous allons racheter 10 cadres supplémentaires et 10 passe-partout qui manquaient pour l'expo 2022.
Nous allons refaire une demande d'aide au Crédit Mutuel via le BIL (budget initiative locale) en prévision de l'achat d'un nouvel ordinateur.

Activités 2023:
Troisièmes rencontres photographiques les 18 et 19 novembre 2023 : Il va nous falloir déterminer le thème pour notre participation à ces rencontres.
Quelques sorties du samedi prévues : Saumur, Bords de Loire (Trèves Cunault, Cande St Martin, Fontevraud, St Florent - Courossé), Pont Barré (dans la réserve), Hyrôme, Site du Hellfest, La Gacilly, La Sèvre à Boussay, fleurs bleues Péronne, Noirmoutier. Quelques sorties pourraient se faire aussi le jeudi

- Dates des Réunions : 16 février, 16 mars, 20 avril, 25 mai, 15 juin, 14 septembre, 19 octobre, 9 novembre et 14 décembre. L'AG 2024 serait le 20 janvier 2024 (à voir)
-Dates des sorties : 11 février, 11 mars, 15 avril, 6 mai, NOIRMOUTIER le 3 juin et le PIQUE-NIQUE le 17 juin, 9 septembre, 14 octobre, 4 novembre, 9 décembre.
- Le concours interne tous les deux mois qui passe désormais en vidéo au lieu des tirages papiers. Premier test le 16 février pour le concours avec le thème " Une plante sauvage urbaine dans un endroit insolite ".
- Lors des réunions nous intercalerons le concours interne et les présentations de différents thèmes, tutoriels etc.
- Initiation aux logiciels de traitement le samedi 8/03 14 h
- Initiation débutant(e)s les jeudis 8 Février14H et 1er Mars à 14H

Le Bureau est reconduit à l'identique.
Et, on en avait perdu l'habitude, cette année nous avons retrouvé la traditionnelle galette et le verre de l'amitié pour clôturer cette AG.

ÉTOILE CYCLISTE VEZINS-CHANTELOUP

Dates à retenir pour l'année 2023 :

- *Course Cholet Pays de La Loire, le dimanche 19 mars 2023, avec passage à CHANTELOUP LES BOIS entre 14h30 et 15h (arrivant de Coron et se dirigeant vers VEZINS).*

- *Randonnée des Étangs et Forêt qui se déroulera au départ de CHANTELOUP-LES-BOIS, le dimanche 16 Avril 2023 (1 circuit poussette de 4,5 km et trois circuits de 9,5 – 12,5 et 19,5 km).*

E.C.V.C. VEZINS CHANTELOUP

Infos Chloro'fil Mars

-Spectacle « Vive la retraite » le Vendredi 03 mars-Salle Azura 2000 TREMENTINES
Dans le cadre du dispositif « Bienvenue à la retraite», nous proposons aux retraités ou aux futurs retraités de notre territoire dont Chanteloup-Les-Bois fait partie, un spectacle interactif intitulé « vive la retraite » à 20h à la Salle Azura le vendredi 03 mars. Interprété par la compagnie Casus Délire, cette pièce de théâtre sera suivie d'un pot convivial. Gratuit sur inscription.

-Planning Relais Petite Enfance en Mars à Chanteloup les Bois : Matinée déguisement jeudi 02 mars à 10h00 et matinée musique le jeudi 23 mars (au choix 9h30 ou 10h30) le tout à la maison des associations, Matinée pro Bébé Yoga avec Marie Bourlier sur Vezins le vendredi 17 mars (9h30 ou 10h30).

-Jeudi 23 Mars conférence à Vezins Salle MCL Vezins sur « l'adolescent, un adulte en devenir » animée par Agnes de Kervénoaël (animatrice à l'école des parents et des éducateurs).

Avis aux photographes ! Une expo photo aura lieu lors de notre prochain Troc Plants du 29 Avril. Vous avez jusqu'au 24 Avril pour nous faire parvenir vos clichés sur le thème « Légumes originaux ou mise en scène rigolote » par mail à accueil@csichlorofil.fr De nombreux lots à gagner !

Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil

40 Bis rue de la Libération
49340 Nuaillé
02 41 55 93 41
accueil@csichlorofil.fr
https://csichlorofil.centres-sociaux.fr

Les aventures de Suzette ou la chronique du CLIC

Mois d'Avril 2023

Aujourd'hui, Suzette rencontre son amie Hélène au supermarché. Elle ne l'avait pas vue depuis ses vœux au mois de janvier et en profite pour prendre de ses nouvelles.

Hélène lui explique qu'elle se remet tout doucement d'une mauvaise grippe et que sa fille est venue aujourd'hui l'aider à faire du ménage, l'accompagner aux courses et lui préparer quelques petits plats.

Hélène avait rencontré le CLIC l'an passé pour se faire aider à la maison et connaître les aides financières possibles. Mais la coordinatrice lui avait expliqué qu'à 70 ans elle ne pouvait pas encore solliciter financièrement la CARSAT pour l'intervention d'une aide-ménagère.

A ces mots, Suzette lui annonce une bonne nouvelle lue dans la presse : depuis le 1er avril 2023, la CARSAT étudie les demandes d'aides pour tous les retraités à partir de 70 ans… et ce n'est pas un poisson d'Avril ! « N'hésite pas à rappeler la coordinatrice qui pourra faire la simulation sur le site internet de la CARSAT pour vérifier si tu es éligible ! ». Sur ces mots, la fille d'Hélène lui propose de l'aider dans cette démarche en regardant sur son ordinateur en rentrant.

…rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans le prochain numéro.

CLIC IGEAC (centre local d'information et de coordination)
- au pôle social (24 avenue Maudet 49300 CHOLET) : réception uniquement sur RDV
ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
et le vendredi de 14h00 à 17h00.
- uniquement sur rendez-vous à Vihiers (2 Rue du Comte de Champagny)
- ou à domicile
Tél : 02.41.30.26.34
clic.choletais@gmail.com
Site Internet : clic-igeac.org

Ouverture d'un cabinet de sages-femmes libérales à Chanteloup les Bois.

Mesdames Christine Lecompte et Hélène Morin vous accueillent dans leur nouveau lieu d'exercice au

3 rue St Michel, 49340 Chanteloup les Bois.

Les prises de rendez-vous s'effectuent via leurs numéros de téléphone respectifs :

06 17 99 29 98 et 06 40 05 68 85

Jeunes dès 16 ans : Pensez au recensement citoyen !

Le Recensement citoyen est une démarche obligatoire à 16 ans. Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre le jour anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant (un rattrapage est néanmoins possible par la suite). La démarche de recensement peut être faite par le jeune ou l'un de ses parents s'il est absent.

Vous devez vous présenter en mairie avec les documents suivants :
Carte nationale d'identité ou passeport valide du jeune à recenser
Carte nationale d'identité ou passeport valide du parent présent si absence du jeune
Livre de famille à jour
Justificatif de domicile
Une attestation de recensement vous est délivrée. Elle est indispensable au jeune pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), mais également pour s'inscrire aux examens et concours (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Ce document permettra au jeune d'être inscrit d'office sur la liste électorale à sa majorité.

Absence d'Elections politiques en 2023

Cette année sera une année sans élection, les cartes électorales pour les nouveaux inscrits ne seront donc pas adressées aux ayants droits comme il se doit. Celles-ci vous seront remises en 2024. Cependant vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale sur le site service public à l'adresse suivante : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE

Naissances

PIFFARD Cassie née le 07 janvier 2023
MOREAU Soan et Manoé nés le 14 février 2023

Horaires de la Mairie et de L'Agence Postale :
Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h
Le vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17 h 30
Mairie
1, route de Vezins
49340 CHANTELOUP LES BOIS
Tél 02 41 64 42 46
Email : mairie.chanteloup.les.bois@wanadoo.fr

Mairie
1 route de Vezins – 49340 CHANTELOUP-LES-BOIS
☎ : 02.41.64.42.46
✉ : mairie.chanteloup.les.bois@wanadoo.fr
Site : www.chantelouplesbois.fr

Le Choletais
L'audace pour réussir

AdC
Rue Saint Bonaventure
BP 62111
49300 CHOLET - ☎ : 02.44.09.25.00
✉ : contactagglo@choletagglomeration.fr

PROJET D'AMÉNAGMENT DE LA GRANDE FONTAINE

VIDÉO DE PRÉSENTATION A CONSULTER PROCHAINEMENT SUR LE SITE : www.chanteloupleslbois.fr